

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 5 février 2025**

- Approbation du procès-verbal du 22 janvier 2025
- Délibération : Convention mise à disposition du foyer pour le centre d'animation du Pays de Sommières
- Délibération : Vote du compte administratif 2024 de la Commune et de la M49
- Délibération : affectation des résultats 2024
- Orientation budgétaires 2025
- Questions diverses